

DESSINONS ET DÉCIDONS NOTRE VILLE ET SES QUARTIERS !

10 AXES PRIORITAIRES, pour une action municipale à l'écoute des citoyen.ne.s, adaptée aux enjeux de notre ville et répondant aux besoins exprimés. de ses habitant.e.s. À Vitry, nous devons nous mobiliser, sans attendre les élections municipales, pour exprimer nos besoins de changements et pour éviter une abstention massive.

- Notre ville a développé une politique sociale et solidaire au cours des années passées. À ce jour, elle dispose d'équipements publics qui sont essentiels (Centre municipal de santé...) et met en œuvre des politiques positives par exemple en faveur de la gratuité scolaire (fournitures scolaires, tarification sociale pour la cantine etc).
- Vitry a de nombreux équipements de qualité. Il est souhaitable que tous et

toutes puissent les fréquenter et que leurs capacités soient adaptées à la croissance de la population.

- Aujourd'hui, il s'agit de bien cerner les domaines dans lesquels l'action municipale doit progresser, pour mener une politique qui réponde aux urgences écologiques, sociales et aux exigences de démocratie effective, d'écoute et de respect pour « un avenir en commun ».

VITRY A BESOIN D'ÉLU.E.S QUI S'OPPOSENT AU GOUVERNEMENT MACRON LEQUEL :

- Refuse la justice sociale et fiscale.
- Ne s'engage pas dans la transition écologique dans le contexte d'urgence climatique.
 - Amplifie un mouvement destructeur, notamment des services publics.
- Remet en cause l'autonomie des finances locales et les compétences des communes.
 - Livre la société aux exigences d'un libéralisme économique mondialisé.

**IL FAUT DES ÉLU.E.S MUNICIPAUX CLAIREMENT ENGAGÉ.E.S
DANS L'ACTION DÉMOCRATIQUE, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE.**

NOUS EXPRIMONS LES EXIGENCES SUIVANTES

- Réaliser un bilan objectif de l'action municipale actuelle.
- Construire une démocratie active avec les citoyen.ne.s, différente de l'action de communication publicitaire menée actuellement (opération « Imagine ») qui a engagé des centaines de milliers d'Euros.
- Élaborer un programme et des engagements citoyens adaptés aux urgences de notre ville.
- Œuvrer pour un rassemblement, à Vitry, en faveur d'une politique démocratique, sociale, écologique et de résistance à la politique menée par le gouvernement.

**VOTRE
AVIS ET VOTRE
SOUTIEN SONT
ESSENTIELS**



DÉMARCHE SOUTENUE PAR LA FRANCE INSOUMISE

avitryensemblepourunavenirencommun@laposte.net

 <https://www.facebook.com/dessinonsdecidonsvitry>

1 DÉVELOPPER UNE ACTION SOCIALE COMPLÈTE

L'action sociale globale doit être encouragée. La priorité est de veiller à ce qu'il n'y ait pas des oublié.e.s des droits sociaux et des prestations sociales.

La crèche multi-accueil Jules Lagaisse.



Le Centre municipal de santé.

● Œuvrer en permanence pour la gratuité scolaire, ainsi que dans les sorties scolaires, imposer une extension de la tarification sociale pour la restauration en partenariat avec l'État, le Département et la Région, dont les responsabilités respectives sont déterminantes.

● La gratuité des trajets scolaires (collèges, lycées) en transports publics doit être assurée à 100 %.

● Dans chaque quartier, des permanences sociales (inter-administrations) et des centres sociaux doivent être organisés pour assurer une présence au plus près de chacun.e et tenir compte de la dimension de la ville (commune la plus peuplée du Val-de-Marne).

● Veiller aux réseaux de praticien.ne.s médicaux et para-médicaux, être à leur écoute, être attentifs aux quartiers désertés et aux

conditions de fonctionnement du Service d'accueil médical initial (SAMI), au sein du Centre municipal de santé (CMS). Ce dernier a un rôle stratégique.

● La prévention des violences conjugales doit intégrer notamment le besoin d'hébergement, d'urgence, et d'accompagnement, sur la ville, des victimes potentielles ou effectives, adultes et enfants.

● Le Centre communal d'action sociale doit être renforcé dans ses moyens et compétences en coordination avec les services sociaux du Département. Il doit pouvoir disposer d'un rôle d'évaluation notamment des fonctions déléguées : comme la domiciliation.

● Établir un bilan actualisé des crèches multi-accueil et des modes de garde des enfants avant scolarisation obligatoire et renforcer les dispositifs existants. La ville dispose déjà d'un nombre élevé de places. L'offre doit être encore amplifiée et les critères d'attribution doivent être clairs.

● La ville doit veiller à faire reculer les discriminations. Les fonds, « Feder » (Europe), pour l'accompagnement des populations migrantes doivent être mobilisés pour la mise en œuvre de dispositifs d'intégration. Elle doit veiller à faire obstacle à tout processus d'errance destructurante, en facilitant l'accueil d'urgence et en garantissant la scolarisation pour les enfants. Tous les processus favorisant l'insertion sont nécessaires. Il convient de souligner notamment le travail remarquable porté par une association bénévole qui permet à plusieurs centaines de personnes de bénéficier d'un accompagnement pour l'usage du français.

● La municipalité fera pression sur les cliniques privées de la ville pour qu'elles pratiquent le tiers payant.

2 LE LOGEMENT, PREMIER CADRE DE VIE, LES HABITANT.E.S DOIVENT ÊTRE ÉCOUTÉ.E.S

Il est nécessaire que l'accès au logement social soit clarifié et transparent, que soient facilités les relogements demandés en raison de la composition familiale. Concernant les loyers, ils doivent absolument rester accessibles aux familles les plus démunies. L'exigence de revalorisation de l'APL est affirmée auprès de l'État.

● Tous travaux susceptibles de baisser les charges et la quittance de loyer doivent être prioritaires. Doit être posée la question de la participation de la ville à l'entretien de certains espaces collectifs de fait accessibles à toutes et à tous.

● L'écoute des locataires, de leurs associations et de leurs élu.e.s doit être une priorité. Conserver le statut public de la gestion du patrimoine municipal de logements sociaux est une exigence.

Des constructions toujours plus denses.



La ville doit agir vis-à-vis des opérateurs qui laissent des logements à l'abandon (quartier du moulin vert).

● Nous refusons que le devenir de l'Office public de l'habitat (OPH) et de la Semise soit « enfermé dans une société de droit privé ». Le bilan de la gestion de Semise doit être réalisé. Son action n'est pas satisfaisante. Les bailleurs sociaux doivent travailler en concertation avec les habitant.e.s.

● La ville doit se faire respecter. Ainsi, la SA d'HLM du Moulin vert ne peut se permettre de faire selon son seul intérêt au sein du quartier du Moulin vert. Elle doit communiquer ses projets notamment sur ce quartier.

● Les habitant.e.s ne peuvent plus vivre dans des lieux insalubres (rats etc.) et laissés à l'abandon depuis des années. Des réponses concrètes et précises doivent être données aux questions des habitant.e.s de chaque quartier. Les fonds pour la résorption des logements indignes doivent être mobilisés.

● Les bailleurs doivent contribuer à la vie sociale des quartiers en partenariat avec les amicales ou associations de quartier pour le bien de tous et toutes, en mettant en particulier à leur disposition des salles de réunions.

● Pour l'ensemble des logements, la ville doit avoir une action continue vis-à-vis des bailleurs publics et privés afin que soit gérés l'entretien et l'amélioration de l'habitat (thermique contre le froid et le chaud, sécurité, gardiens etc...).

● Ne pas reconduire, chaque décennie, les erreurs d'un aménagement qui pense régler les problèmes par des démolitions/reconstructions toujours plus denses.

● Des jardins partagés et associatifs doivent être favorisés pour encourager les pratiques nouvelles qui créent des liens sociaux. L'expérience du jardin implanté depuis deux ans à côté de la cité du Colonel Fabien est un bon exemple.

● La population augmente et les besoins doivent être pleinement anticipés en équipements publics (constructions, agrandissements, rénovations) : crèches, écoles maternelles, primaires, collèges, lycées.

Jardins participatifs dans le quartier Colonel Fabien.



3 SE MOBILISER POUR LA JEUNESSE L'ÉDUCATION NATIONALE, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AINSI QUE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

● Les efforts déployés par la ville à l'égard des écoles, maternelles et primaires, doivent être pleinement équilibrés entre quartiers. Certains groupes scolaires sont vétustes à la limite de l'insalubrité en certains lieux. Les associations de parents d'élèves doivent être écoutées.

● Parce que chaque enfant de Vitry doit avoir la même chance de réussite scolaire, les salles informatiques doivent être toutes dotées d'équipements équivalents. Les enseignant.e.s doivent être encouragé.e.s par l'éducation nationale afin d'utiliser pleinement les équipements déployés. Ainsi les tablettes numériques (TNI) doivent être distribuées sur toutes les écoles et en nombre suffisant, que le groupe scolaire soit neuf ou ancien !

● Les conditions de réalisation et de localisation du collège du Port-à-l'Anglais ont été

aberrantes et sont l'illustration d'une ville qui implante les collèges de manière désorganisée et non coordonnée avec les écoles primaires. Établissements scolaires et vie de quartier doivent donner lieu à une attention coordonnée.

● Les jeunes en formation, y compris dans l'enseignement supérieur doivent être encouragés sous des formes multiples à développer avec eux. L'implication de la bibliothèque et du Service municipal de la jeunesse (SMJ) de la mission locale pour l'insertion des jeunes, ont créé des dynamiques intéressantes. Elles sont à développer.

● Les dispositifs destinés aux jeunes sont abondants mais ils doivent être mieux connus et largement ouverts. Leur ampleur doit être adaptée à notre ville particulièrement peuplée. Les recherches de stages et même d'emplois doivent être encouragées et soutenues.

● Le campus de Chérioux doit être pleinement intégré à la ville. Nous nous mobiliserons pour qu'une résidence étudiante gérée par le Crous y soit présente comme c'était le cas il y a 10 ans et qu'une restauration y fonctionne midi et soir.

Une classe de l'école Victor Hugo.



Le collège du Port à l'Anglais, construit dans une zone d'activité et à l'écart du quartier actuel !



- L'Université Paris-Est Créteil doit être encouragée pour se développer sur ce site.
- Le secteur des Ardoines devrait également être lieu d'implantation d'autres établissements publics de formation supérieure.
- Il faut mettre en œuvre les conditions d'encouragement pour l'accès à la formation continue pour les adultes notamment par une connaissance et une mobilisation des dispositifs existants y compris avec le Greta du lycée Chérioux sur le site de Jean-Jacques Rousseau. Le dispositif d'initiation et d'approfondissement de l'apprentissage du français sera encouragé et développé.

4 AGIR POUR UN URBANISME ÉQUILIBRÉ AVEC DES EMPLOIS

Vitry doit se faire respecter et être écoutée par l'État et les acteurs de l'aménagement du territoire. La conduite des grands chantiers doit se faire en respectant la ville. Dans ce domaine, les années récentes n'ont pas été exemplaires (bruits, circulation, dégradation des circuits de bus...).

- Nous constatons l'aggravation du déficit criant d'emplois dans notre ville au regard de la population active. Notre ville est dans une spirale préoccupante. Vitry ne doit pas être une ville condamnée à ce que ses habitant.e.s traversent parfois l'Ile-de-France pour trouver un travail !
- L'implantation d'emplois doit devenir, au plus tôt, une réalité.
- Refuser la politique du « Grand Paris » visant à densifier notre ville en logements et à spécialiser Vitry dans les activités consommatrices de surface et dotées de peu d'emplois (tels les entrepôts logistiques).



Ne pas se laisser enfermer dans des activités consommatrices d'espaces et peu créatrices d'emploi.

5 UNE VIE DE QUARTIER POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Prendre en compte l'éloignement de quartiers vis-à-vis du centre-ville (Plateau, Moulin Vert, Balzac...) ainsi que les besoins spécifiques de l'ensemble des quartiers, du centre-ville et de périphérie.

- Pour chaque quartier, un cœur de vie doit être développé et les espaces verts y seront préservés et développés.
- Des marchés alimentaires de quartier seront mis en place notamment en fin d'après-midi en veillant à ce que les commerces alimentaires de proximité et diversifiés soient associés et encouragés.
- Pour chaque quartier, mise à disposition de locaux associatifs et de lieux pour les initiatives portées par des jeunes ainsi que pour les fêtes familiales (avec des dispositions adaptées pour éviter les risques de nuisance de voisinage).
- Des plateaux d'évolution sportive et de détente en accès libre seront implantés dans chaque quartier. Le choix des

Créer des marchés dans les quartiers.



équipements permettra à tous les âges de se rencontrer.

- Des « relais mairie » doivent être présents dans chaque quartier afin de faciliter des démarches et orienter pleinement les un.e.s et les autres. La présence de services publics autres que municipaux, (État, Département, Sécurité sociale, Pôle emploi) sera à rechercher au sein de ces « relais mairie ».

- Il est nécessaire que des centres sociaux de quartiers soient implantés sur l'ensemble de la ville. Ceux ci

Aménager les espaces publics pour le bien-être des habitants..



doivent être gérés en collaboration étroite avec les associations ou amicales, sur place, qui connaissent parfaitement les besoins et les familles. Ceci pour faciliter les liens et permettre de rassembler plus efficacement les familles et habitant.e.s des quartiers.

- Par ailleurs, la Maison de la vie associative et le Centre culturel de Vitry ont un bilan intéressant et devront être impliqués dans ce processus.



Au cœur de tous les quartier, trouver des espaces de verdure (ici, la partie détruite par la construction de la nouvelle station de métro au parc du Coteau en centre-ville).

6

RENFORCER LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET LA PRISE EN COMPTE DES DIVERSES SITUATIONS DE HANDICAP



L'Ehpad intercommunal « Les Lilas » dans le quartier du Fort d'Ivry.

- Réaliser une deuxième maison de retraite publique (EHPAD)..
- Mettre en place des dispositifs de foyers-logements de moyennes dimensions, répartis dans toute la ville et pleinement adaptés au vieillissement et aux handicaps.
- Encourager tous les dispositifs d'appui et faciliter les relogements de proximité familiale intergénérationnelle et d'accompagnement.
- Favoriser les partenariats (notamment étudiant.e.s/retraité.e.s) afin d'apporter des solutions d'hébergements et d'intervention pour les aidant.e.s.
- Apporter une aide aux personnes retraitées afin de rompre les situations d'isolement.
- Augmenter les places de stationnement « handicapés » en particulier près des lieux publics.



7 UNE VIE CULTURELLE ET SPORTIVE DIVERSIFIÉE QUI DOIT RAYONNER

Sur Vitry existent des équipements culturels, publics et privés, remarquables (3 cinés Robespierre, Théâtres, Écoles municipales artistiques, Mac Val, Briqueterie, Exploradôme, « Gare au théâtre », « le SUB », espace Marcel Paul, bibliothèque, piscine et patinoire, stades, gymnases, ludothèques, centre de quartiers primaires et pré-ados).

Une vie culturelle qui doit rayonner au delà de Vitry (ici, l'Exploradôme).



Le complexe sportif Gosnat.



- L'action partenariale sera stimulée afin que la ville et les initiatives soient connues et rayonnantes, y compris en dehors de la ville ! Les projets associatifs seront mieux écoutés et encouragés.
- La dynamique du Centre culturel de Vitry sera développée significativement en appui à la vie associative, et avec le concours de la Maison de la vie associative. Une réflexion sur le développement des moyens de communication numérique sera menée.
- Les « écoles municipales artistiques » (EMA), seront encouragées à développer une démarche d'approche artistique décloisonnée vers un public encore plus large (jeunes et adultes) ainsi que vers les quartiers, et par le biais notamment des établissements scolaires.
- L'action municipale en faveur de la pratique sportive individuelle ou associative doit être une constante. L'activité de l'Office municipal des sports (OMS) est à ce propos essentielle pour le soutien à la vie associative sportive.
- Avec la croissance de la population, la question des capacités d'accueil des installations sportives doit être analysée afin de répondre à ce qui est un besoin personnel, mais également un enjeu de vie sociale.
- Le soutien aux clubs impliqués dans des parcours de compétitions doit faire l'objet d'une attention particulière.

8 DES SERVICES PUBLICS DÉFENDUS ET DÉVELOPPÉS AU SERVICE DE L'ACTION SOCIALE, CULTURELLE ET ÉCOLOGIQUE

Veiller d'abord à un service public, une fonction publique territoriale reconnue et développée.

- Mettre en œuvre un programme volontaire d'économie d'énergie avec des équipements, des aménagements qui s'inscrivent dans une transition écologique globale.
- Étudier la solution géothermique à la lumière des expériences mises en place dans plusieurs villes limitrophes
- Confier la gestion de l'eau potable et des eaux usées en régies publiques.
- Renforcer et adapter les tarifications sociales pour

Faire le bilan de la collecte pneumatique et de l'aspirateur à déchets.



Au parc des Lilas une activité maraîchère (coopérative) est possible sur des terrains encore disponibles. Une ferme pédagogique est souhaitable.



l'utilisation des services municipaux. Encourager, une alimentation ayant recours au bio et aux « circuits courts » locaux, particulièrement pour les cantines, commerces et initiatives citoyennes.

- Étudier la possibilité d'une production maraîchère via une régie ou par une entité agricole coopérative qui fournirait notamment la restauration municipale en produits cultivés dans des jardins au sein d'espaces dédiés dans les groupes scolaires et sur des espaces du Parc des Lilas (en tenant compte de l'expérience de l'association « Planète Lilas »).
- Réaliser un bilan financier, technique et juridique de la collecte pneumatique des ordures ménagères et évaluer les nuisances provoquées par la centrale d'aspiration.
- Développer le tri sélectif, le recyclage et la réduction des déchets. Limiter le recours à l'incinération. Refuser le projet de construction d'une nouvelle usine d'incinération sur notre ville déjà impactée par celle d'Ivry.
- Remettre en cause la « taxe d'enlèvement des ordures ménagères » (TEOM), prélèvement socialement et fiscalement injuste.
- Déclarer la propreté des espaces publics comme une réelle priorité citoyenne et opérationnelle.
- Agir pour la prévention des incivilités.
- Établir régulièrement des bilans actualisés de l'action de la police municipale, de la police nationale et de la protection judiciaire.

9

INTÉGRER PLEINEMENT LES EXIGENCES ÉCOLOGIQUES, ŒUVRER POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

De nombreuses propositions ont été développées pour partie dans les chapitres précédents. Quelques aspects doivent être encore évoqués.

Créer des circulations et stationnements sécurisés pour les vélos.



- Exiger, avec l'arrivée du métro et du tram, un renforcement des circuits de bus, vers les stations de train et de métro ainsi que vers les quartiers ; en revoir le maillage.
- Prendre en compte les besoins en matière de déplacements pour les personnes à mobilité réduite et être à l'écoute des besoins exprimés par les personnes concernées.

- Créer des circulations et des stationnements sécurisés pour les vélos afin de permettre les dessertes inter-quartiers et vers les pôles de transports en commun.
- Mettre en place une dynamique nouvelle en termes d'espaces verts.
- Élaborer un plan stationnement notamment par une

gestion nouvelle des parkings insuffisamment utilisés, inadaptés ou peu sécurisés, afin notamment de favoriser le commerce diversifié.



Retrouver les espaces verts affectés par le chantier du métro.



Vitry doit être au cœur de la transition énergétique.

- L'ensemble des quartiers d'habitat collectif doit disposer d'espaces verts de qualité, lieux de convivialité et de fraîcheur. La ville doit s'impliquer pour cela, avec la participation des citoyen.ne.s.
- Retrouver les surfaces et aménagements des espaces affectés par les chantiers du métro : Parc du Coteau, « Aire des granges » (terrain entre rue Camille Blanc et Gagarine), et par la reconstruction du collège Monod.
- Progresser dans un aménagement des bords de Seine.

- Remplacer le cèdre couché puis abattu sur l'espace situé entre la bibliothèque et la mairie par des arbres de hautes tiges.
- Réaliser des coulées vertes au sein de l'ensemble de la ville, pour relier les quartiers et les différents îlots de verdure.
- Créer une ferme pédagogique parmi les grands espaces verts existants (parc des Lilas dont espace des Blondeaux).
- Développer les jardins coopératifs ou associatifs. Ne pas céder les jardins ouvriers aux promoteurs immobiliers.

10 CONSTRUIRE UNE PRATIQUE DÉMOCRATIQUE INNOVANTE

L'opération de communication et de consultation dénommée « Imagine », conduite par la municipalité en deuxième moitié de mandat a créé l'illusion. Pour reconquérir la confiance des vitriot.e.s, il faut écouter et surtout agir. La tâche est colossale mais cela est primordial si nous voulons que l'action municipale soit au plus près des vitriot.e.s dans la réalité du terrain, pas dans l'imaginaire !

- Une démocratie directe doit être organisée, les conseiller.e.s municipaux, les associations (les représentant.e.s des locataires, les parents d'élèves, les lycéen.ne.s et les jeunes ...) seront respecté.e.s et écouté.e.s.
- Les conseils de quartier seront dynamisés avec pour animateurs et animatrices des citoyen.ne.s élu.e.s par les habitant.e.s. Ils devront, de fait, disposer de moyens d'action.
- Les conseils de quartiers, suivis par des conseiller.e.s municipaux référent.e.s, seront consultés sur les projets de quartiers et seront force de propositions et d'actions avec un « budget participatif de propositions dédiées ».
- Les conseiller.e.s municipaux disposeront des moyens utiles pour analyser, débattre et agir. Ils et elles seront pleinement acteurs, actrices, et associé.e.s aux délibérations de la commune. Des commissions du conseil municipal pourront être ouvertes aux citoyen.ne.s.
- Les journaux municipaux permettront l'expression des débats. Ils seront transparents et retranscriront les termes

exactes des propos tenus par les un.e.s et les autres. Le site Internet permettra une accessibilité facile aux tribunes, analyses et propositions des conseiller.e.s municipaux.

- Un conseil des jeunes sera mis en place.
- De manière générale, la ville contribuera à faire reculer toutes les discriminations et à promouvoir la citoyenneté pour tous.

Séance du conseil municipal. Le Maire et les adjoints doivent associer et écouter les conseillers municipaux !



RIEN NE SE FERA SANS VOUS !

NOTRE VILLE A BESOIN DE CONSEILLÈRES ET DE CONSEILLERS MUNICIPAUX ACTEURS D'UN « AVENIR EN COMMUN ». AVEC EUX, LES PRIORITÉS ÉCOLOGIQUES, SOCIALES ET DÉMOCRATIQUES SERONT PRISES EN COMPTE.



DÉMARCHE SOUTENUE PAR LA FRANCE INSOUMISE

Manifestez votre avis et votre soutien : avitryensemblepourunavenirencommun@laposte.net

<https://www.facebook.com/dessinonsdecidonsvitry>